

L'Afrique, 50 ans après les indépendances

Bilan et perspectives

Martin Ziguélé

L'Afrique, 50 ans après les indépendances

Martin Ziguélé

SOMMAIRE

Introduction	5
Analyse rétrospective de la genèse de la situation actuelle de l'Afrique	7
La première période : de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1970. L'euphorie collective	7
La seconde période : l'ajustement de nos économies	23
La troisième période : la lutte contre la pauvreté	26
La situation de l'Afrique aujourd'hui	32
Que faire pour les cinquante années à venir ?	51

Martin Ziguélé est ancien Premier ministre de la République centrafricaine, président du MLPC (Mouvement de libération du peuple centrafricain).

INTRODUCTION

Beaucoup a été dit et écrit sur les performances des politiques publiques en Afrique ces cinquante dernières années. Cette année 2010 sera celle des « inventaires du cinquantenaire ». Les spécialistes en économie du développement, les chercheurs, les enseignants, les animateurs des ONG, les fonctionnaires africains et étrangers des ministères et organismes en charge des questions de développement expliqueront ce que vit au quotidien la majorité de nos populations. Les deux questions principales que nous devons tous nous poser sont les suivantes : l'Africain d'aujourd'hui vit-il mieux que celui d'avant l'indépendance, en termes d'alimentation, de logement, d'accès aux soins de santé, à l'eau potable, à l'énergie, à l'éducation et aux infrastructures et

équipements collectifs ? Bénéficie-t-il de plus de sécurité, de justice ainsi que de libertés individuelles et collectives qu'en 1960 ?

Nos pays pris individuellement et collectivement répondent-ils mieux aujourd'hui qu'en 1960 aux aspirations au bien-être de nos populations dans les domaines ci-dessus cités ?

Nous tenterons d'apporter notre réponse à ces questions dans une démarche en trois étapes.

Dans la première partie de notre exposé, nous jetterons un regard critique sur les « causes du mal » à travers les trois périodes les plus marquantes de la gestion de nos pays : la période d'avant l'indépendance jusqu'à la fin des années 1970, la période des ajustements structurels et enfin la période des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.

Dans la seconde partie, nous examinerons la situation politique, économique et sociale de l'Afrique aujourd'hui. Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous partagerons notre vision et nos propositions pour le futur.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE DE LA GÉNÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'AFRIQUE

Nous examinerons de manière la plus objective possible les causes de nos maux actuels, en évitant autant que faire se peut toute posture polémique. Notre objectif est de tenter de mieux comprendre notre cheminement commun, afin que, aujourd'hui et demain, nous puissions mieux agir. Nous le ferons à travers les trois périodes historiques annoncées ci-dessus.

La première période : de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1970. L'euphorie collective

A la veille de l'indépendance, le ciel de nos pays était « gros » de promesses, comme le disait Ahmadou Kourouma, dans son célèbre livre *Le soleil des indépendances* : les pères de l'indépendance, en lutte contre l'ordre colonial, mobilisaient aisément de très larges couches de nos populations autour du mot d'ordre fétiche d'« indépendance », comparé au soleil qui apparaîtra dans la nuit

coloniale. L'indépendance, pour nos populations, signifiait d'abord et avant tout l'accès le plus rapide possible à un niveau de vie comparable à celui du colon. Le rêve collectif était celui de la promesse d'un bonheur immédiat pour tous, et cela presque sans effort.

Pourtant, ni les capacités locales en matière de gouvernance autonome ni encore moins l'état de nos économies à cette époque ne pouvaient autoriser de tels rêves dans la plupart des territoires appelés à devenir individuellement des Etats indépendants.

En effet, l'élite locale au moment de l'indépendance n'avait pas réellement expérimenté de manière « autonome » la gestion des territoires, puisque le modèle colonial français était assimilationniste. Certes, le système colonial a permis la mise en place d'embryons d'Etats et d'une administration généralement bien structurée, mais ses principaux animateurs étaient non autochtones, y compris dans la gestion des plus petites collectivités locales. L'élite autochtone, quoique plutôt bien formée aux subtilités du

parlementarisme et de la politique français, n'avait pas en général une expérience directe de la gestion des territoires nationaux appelés à devenir des Etats indépendants.

L'économie des colonies était d'abord orientée vers la satisfaction des besoins de la métropole. Ainsi, aux côtés d'une agriculture de subsistance traditionnelle, était introduite une agriculture commerciale, quasi-entièrement vouée à l'exportation (coton, café, cacao, hévéa, etc.). Dans les colonies disposant de minerais et d'hydrocarbures, le tableau était plus diversifié : des unités industrielles ont été implantées pour extraire ces minerais et les exporter en l'état vers des centres de transformation situés en métropole.

Dans un cas comme dans l'autre, les élites précoloniales étaient habituées à voir les déficits budgétaires de leurs territoires directement et régulièrement subventionnés par le Trésor Public métropolitain.

Ce déficit en management des espaces territoriaux et cette extraversion de l'économie n'ont évidemment pas favorisé la structuration rapide, dès l'accession à l'indépendance, de capacités locales de management de politiques publiques favorisant un développement endogène et profitant au plus grand nombre.

Il me semble qu'il s'agit là du malentendu initial entre les populations africaines et les élites au moment de l'indépendance : comment pouvaient-elles réaliser très rapidement le rêve du mieux-être pour tous et très rapidement, alors même que les moyens financiers et infrastructurels nécessaires faisaient défaut ? Etait-il responsable de faire l'impasse sur les efforts importants et continus à consentir pour briser les différentes entraves au développement ?

La conséquence de ce double handicap initial a été la prise en main de nos politiques de développement, aussitôt après les indépendances, par divers intervenants extérieurs. L'objectif global était d'aller au développement

à marche forcée et de rattraper le fossé existant entre nous et les pays développés par une espèce de « grand bond en avant » africain. Le « développement » se résumait à « l'industrialisation » à laquelle étaient assignés les objectifs suivants : satisfaction des besoins essentiels des populations, mise en valeur des ressources naturelles locales, création d'emplois, formation d'une base de développement des autres secteurs économiques, création d'un cadre d'assimilation et de promotion de progrès technologique et modernisation de la société.

Pour atteindre ces objectifs dans l'urgence, des structures de planification du développement et d'encadrement des économies nationales ont été mises en place, comme les Commissariats au Plan sur le modèle gaullien d'après-guerre et des ministères du Plan. Cette marche normée vers le développement était sous-tendue, dès le début des indépendances, par deux visions du monde diamétralement opposées : la démarche libérale et la démarche socialiste.

La démarche libérale

Beaucoup de pays africains ont conservé la vision libérale de l'économie, en cours avant l'indépendance. Leurs plans directifs de développement étaient centrés sur les grands paramètres de l'économie classique ou néoclassique : croissance du produit intérieur brut (PIB) par le développement des cultures d'exportation et des matières premières minérales et minières, expansion de l'investissement et mobilisation de l'épargne locale et étrangère à cette fin, mise en place d'infrastructures économiques et sociales, développement des services sociaux, recours massif à l'aide étrangère et à l'endettement et adoption de mesures d'incitation pour attirer les investissements privés étrangers. Ces plans qui avalisaient, au moins implicitement, les politiques et stratégies héritées du colonialisme avaient pour principale conséquence une aggravation de la dépendance économique à l'égard de l'étranger.

De plus, les pays libéraux conservèrent leurs liens avec la France dans le cadre d'une zone monétaire commune en se dotant, par des accords signés avec la France, d'une

monnaie commune garantie par le Trésor français. Ce choix politique « souverain » qui continue de susciter des débats passionnés souligne, si besoin en était, cette volonté ou cette crainte, c'est selon, d'avoir à gérer seul une politique monétaire autonome comme complément naturel d'une politique économique endogène.

La démarche socialiste

Un certain nombre de pays africains ont souhaité prendre le contre-pied du libéralisme économique. Ils se sont lancés, immédiatement ou peu après l'indépendance, dans des politiques et des programmes censés décoloniser l'économie, avec l'objectif de relever le niveau de vie de leur population par une transformation radicale de la structure même de leur société et de leur économie. Cette politique « socialiste » s'est principalement caractérisée par l'étatisation de leur économie, par une volonté de transformation locale de leurs produits et de création d'un tissu industriel pour substituer des produits finis locaux aux importations. Les gouvernements de ces pays se disaient soucieux de créer des capacités de contrôle

des richesses nationales afin de garantir la satisfaction des besoins de la population, et ce dans un rêve global de socialisme. Il fallait donc contrôler, à tout prix, la plus-value tirée de l'économie nationale.

Les différentes variantes « africaines » du socialisme se proposaient naturellement de multiples objectifs : la décolonisation économique, l'intervention soutenue de l'Etat dans le développement et son contrôle sur l'économie, l'égalisation des chances sur le plan économique et social, la limitation du rôle du secteur privé ainsi que des investissements et de la propriété privés. Sur ce dernier point, toutefois, l'attitude de certains gouvernements fut quelque peu ambivalente. Beaucoup ne souhaitaient pas abolir la propriété et l'investissement privés, mais cherchaient plutôt à les contrôler et à les faire contribuer, par une concertation avec le secteur public, à la réalisation de leurs objectifs économiques et sociaux. Dans leur majorité, ces pays ont créé leurs propres institutions monétaires afin de pouvoir maîtriser leur politique économique et monétaire.

Quid de la gouvernance politique pendant cette période de grandes transformations ?

Ces deux types de politiques économiques libérale et socialiste se sont déployés dans un environnement politique quasi-similaire. En effet, dès après l'indépendance, les nouveaux chefs d'Etat ont tous, l'un après l'autre, déstructuré la gouvernance politique de leur pays, passant de la démocratie ouverte prévalant avant l'indépendance à des pouvoirs personnels sous des habillages institutionnels consacrant la primauté et l'infaillibilité du chef. Ce fut la floraison des partis uniques à la soviétique. Ce choix partagé a construit progressivement un monolithisme politique qui ne pouvait se dénouer que par des coups d'Etat militaires.

Dans un cadre politique devenu instable du fait des changements violents à la tête de nos Etats, se sont développés des phénomènes de mal gouvernance globale qui ont abouti à un blocage général. Les différents pouvoirs ne tiraient plus leur légitimité de la volonté populaire. La violence politique, accompagnée d'une déresponsabilisation des contre-pouvoirs et d'un affaiblissement de

l'expression et de la représentativité populaires, était devenue la règle.

Les résultats de ces politiques ne se sont pas fait attendre.

Sur le plan économique, les structures de l'économie agricole, qui font vivre la majorité de nos populations, ont continué à conserver et même à renforcer leurs caractéristiques coloniales. La production pour l'exportation, principale source de devises et de recettes publiques, ne représente pas moins de 80 % des rentrées de devises et des recettes publiques dans les pays qui n'exportent ni pétrole ni minerais. En revanche, les producteurs de cultures vivrières étaient progressivement obligés de se passer de fournitures agricoles et de tout appui technique. La quasi-totalité de la production du secteur moderne qui était commercialisée par l'intermédiaire des offices de commercialisation ou des caisses de stabilisation, jouissant d'un monopole d'achat et d'exportation et fixant à chaque saison les prix payés aux producteurs, était en situation difficile.

Les ressources extrêmement limitées disponibles pour les investissements agricoles ont été invariablement dépensées de façon mal avisée. Trop souvent, on s'en est remis à des investissements massifs en biens d'équipement et à une mécanisation à grande échelle génératrice de surcapitalisation. Alors que 80 à 90 % des producteurs agricoles sont de petits paysans – dont une majorité de femmes, surtout dans le secteur alimentaire –, les fournitures agricoles, les services de vulgarisation et le réseau routier et les autres infrastructures étaient insuffisants. L'absence de structures rationnelles et efficaces pour le stockage et la préservation des céréales, l'acheminement aléatoire des produits alimentaires des campagnes vers les centres urbains ou entre différentes régions rurales ont causé la perte de 20 à 45 % de la production alimentaire ne pouvant avoir accès aux marchés. Enfin, la politique consistant à maintenir de faibles prix à la production, ce qui a réduit les revenus des paysans, a eu des effets négatifs sur la productivité agricole.

Sur le plan industriel, nous avons dit plus haut que les jeunes Etats africains avaient considéré l'industrialisation comme un instrument essentiel de la décolonisation économique et de la sortie « accélérée » du sous-développement. Aucun des objectifs n'a malheureusement été atteint au cours de cette période. Au contraire, du fait de la nature disparate des industries manufacturières africaines, de leur insatiable besoin de subventions de toutes sortes, de la très forte dépendance de beaucoup d'entre elles à l'égard de l'étranger pour l'acquisition des facteurs de production et de leur impuissance générale à atténuer le chômage ou à donner une impulsion dynamique à l'économie africaine, le secteur industriel est entré en crise et a stagné. Par ailleurs, les moyens de production et les matières premières étant en quasi-totalité importés, l'industrialisation de l'Afrique ouvrit la voie à une nouvelle forme de dépendance : au lieu de générer des économies, voire des profits, dans les échanges extérieurs, l'industrie devint la principale source de pertes en ce domaine. Certes, la croissance du secteur manufacturier a été soutenue dans les années

1960 et s'est poursuivie à un rythme légèrement supérieur à celui du PIB dans les années 1970, mais l'industrie reste aujourd'hui encore une enclave, à la fois étrangère et urbaine dans l'immensité des campagnes économiquement attardées. C'est sans doute cet échec de la stratégie d'industrialisation qui, venant s'ajouter à des années d'abandon de l'agriculture, est responsable de l'aggravation de la dépendance économique de l'Afrique.

En résumé, entre 1960 et 1980, en dépit de toutes les stratégies de décolonisation économique poursuivies par les gouvernements africains, aux niveaux macro-économique et sectoriel, l'économie africaine a conservé les structures héritées du colonialisme et les conditions d'existence de la population du continent ne se sont pratiquement pas améliorées. Ces stratégies n'ont pas réussi à provoquer la transformation socio-économique espérée ; elles n'ont apporté au mieux que des changements structurels marginaux. Certes, entre 1960 et 1980, le PIB global des pays africains a *grosso modo* triplé pour atteindre quelque 86 milliards de dollars des Etats-Unis

(en prix constants de 1980), ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,6 %. Leur revenu par habitant est passé d'une moyenne de 133 dollars en 1960 à 243 dollars en 1980 (ou 740 dollars en prix de 1983). Cependant, cette progression spectaculaire ne doit pourtant pas faire illusion car le revenu par habitant de l'Afrique ne représentait en 1980 que 7,6 % de celui de l'ensemble des pays industrialisés, qui s'élevait à 9 684 dollars, ce qui met bien en lumière l'ampleur du sous-développement africain.

Sur le plan social, les Etats africains ont beaucoup investi dans le système éducatif au lendemain des indépendances, les besoins de main-d'œuvre étant importants. Des progrès considérables ont été accomplis pour développer l'éducation de base, de même que les formations professionnelles et l'enseignement supérieur. Cependant, très rapidement des problèmes structurels apparurent : inadéquation des formations offertes aux besoins réels de développement des pays, apparition de cadres bien formés mais néanmoins chômeurs puisque l'offre n'a pas suivi

l'explosion de cette demande, fuite des cerveaux vers les pays les plus prometteurs ou hors d'Afrique, etc. Beaucoup de spécialistes africains et étrangers se sont penchés sur la question et les médications proposées sont nombreuses, mais globalement le schéma scolaire n'a pas substantiellement évolué.

Dans le domaine de la santé également, des efforts importants ont été accomplis. Cependant, malgré le mot d'ordre « Santé pour tous en l'an 2000 », l'état du dispositif sanitaire aussi bien dans les grandes agglomérations que dans les campagnes s'est régulièrement dégradé. La croissance de la population a été certes très forte, mais le rythme de création d'infrastructures sanitaires s'est grandement ralenti au fur et à mesure que les Etats connaissaient des problèmes budgétaires.

Les insuffisances de l'intégration de nos économies

Les Etats africains ont tous choisi d'aller séparément à l'indépendance, alors qu'il était plus qu'évident qu'ils ne pouvaient, pris individuellement, assurer leur développement.

A défaut donc de se fédérer ou s'unir politiquement, ils ont mis en place des unions économiques sous-régionales avec pour objectif principal un développement partagé. Cependant, jusqu'à la fin des années 1970, la coopération économique entre pays africains a pâti du fait que nombre d'entre eux se montrèrent exagérément sourcilieux sur le chapitre de la souveraineté nationale et que nombre de dirigeants hésitèrent trop souvent à sacrifier la moindre parcelle de leur souveraineté. La conséquence fut la multiplication d'initiatives locales dans des secteurs cruciaux de la politique économique.

Cette faiblesse a rendu difficile le financement de la croissance ultérieure et du remboursement des intérêts de la dette. A cela, il faut ajouter les gaspillages dans le choix des investissements (les fameux éléphants blancs), les charges de fonctionnement dispendieuses d'administrations surdimensionnées et de gouvernements pléthoriques, les coûts des conflits tribaux et inter-étatiques jaloux de leur récente souveraineté ou encore l'instabilité créée par les coups d'Etat militaires à répétition. Tous ces facteurs

ont été autant de handicaps pour la mobilisation de capitaux nationaux et étrangers en vue de financer le développement. L'effet « ciseau » entre les besoins de mieux-être et les moyens publics date de là.

La seconde période : l'ajustement de nos économies

A la fin des années 1970, les institutions financières internationales ont initié une nouvelle approche de prêts aux pays africains qui faisaient face à de sérieuses crises économiques et financières.

Jusqu'à cette période en effet, les prêts octroyés par la Banque mondiale étaient destinés à financer des projets (barrages, centrales électriques, etc.). La crise étant globale et multiforme, la Banque mondiale a substitué aux prêts-projets des prêts orientés vers les Programmes d'ajustement structurel (PAS).

Ces PAS avaient pour objectif principal de restructurer soit l'ensemble de l'économie, soit un secteur spécifique

tel que l'énergie ou l'éducation. Afin de bénéficier de ces prêts, les gouvernements devaient en contrepartie réaliser des changements importants, structurels, dans leurs politiques et leurs institutions, afin d'en améliorer substantiellement les performances économiques.

Ces politiques d'ajustement structurel ont pour substrat la théorie économique libérale, qui considère que le libre marché doit présider à la fourniture de biens et de services, la concurrence devant assurer l'utilisation la plus efficace des ressources ainsi que des bénéfices plus importants. Le mécanisme de ces PAS est appliqué partout selon une « recette courante » : dévaluation de la devise, promotion des exportations aux dépens des cultures vivrières, libéralisation du commerce, réduction des restrictions imposées aux investissements étrangers et privatisations des entreprises et offices publics.

Les prêts d'ajustement structurel en sont venus à englober la majeure partie des prêts de la Banque mondiale (jusqu'à 53 % en 1999) alors que la nature et les

modalités d'exécution des réformes d'ajustement structurel encouragées par les institutions financières internationales ont été controversées presque dès leur début.

Les principales critiques faisaient ressortir les inconvénients suivants : un manque de participation des pays assistés dans la définition des problèmes à identifier et de la thérapeutique à appliquer, un manque de transparence des modes opératoires, des effets pernicieux sur les couches fragiles de la société, des effets très négatifs sur les producteurs locaux, la dégradation de l'environnement, un modèle unique de « solutions » pour tous malgré leurs spécificités et des résultats plus que mitigés en matière de croissance.

Pendant de longues années, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont développé l'argumentaire selon lequel il s'agissait d'une « *souffrance de court terme, pour un bénéfice à long terme* ». Certes, ces programmes ont permis une certaine stabilisation économique dans beaucoup de pays, mais ils ont

également entraîné une contraction drastique de ces économies qui a engendré diverses crises dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'énergie et de l'eau, à cause entre autres d'importantes réductions de moyens en personnel, créant d'énormes problèmes socio-économiques qui ont freiné le développement. Par conséquent, cette souffrance pronostiquée « à court terme » s'est installée pour plus de vingt ans, creusant les inégalités et freinant tout développement.

La troisième période : la lutte contre la pauvreté

Devant les coûts sociaux massifs des Programmes d'ajustement structurel, les chefs d'Etat du monde réunis à Copenhague, au Danemark, en mars 1995 pour le sommet mondial sur le développement social ont adopté la Déclaration universelle pour l'amélioration des conditions humaines et demandé à chaque pays d'élaborer des Plans nationaux de lutte contre la pauvreté, articulés en quatre axes prioritaires : la santé, l'éducation, l'emploi et le développement rural.

Ces Plans de lutte contre la pauvreté ont très vite montré leurs limites quant aux moyens à mobiliser pour financer les projets sociaux. A cet effet, les chefs d'Etat africains se sont une fois encore réunis à Libreville en 2000, sur invitation des institutions de Bretton Woods, pour valider une nouvelle approche. A cette occasion, la Banque mondiale et le FMI se sont engagés dans une réforme de leurs programmes pour que ceux-ci œuvrent réellement en faveur du développement. Il a été mis en avant les principes suivants : la lutte contre la pauvreté doit être l'objectif premier de tous les programmes de prêt des institutions financières internationales aux pays à faibles revenus et les progrès dans ce sens doivent être mesurés par des objectifs et des indicateurs concrets ; la consultation et la participation des citoyens doivent être renforcées, la Banque mondiale et le FMI ne jouant principalement que le rôle de conseillers.

Tous les bailleurs de fonds publics doivent coordonner leur aide et leurs programmes de prêt au travers du Cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSR) élaboré par le pays bénéficiaire. Il a été reconnu la nécessité

d'une croissance économique forte et soutenue afin de lutter efficacement contre la pauvreté.

Quatre axes stratégiques ont été retenus dans les Cadres stratégiques de réduction de la pauvreté : la sécurité ; la bonne gouvernance (assainissement des finances publiques, gestion des recettes de l'Etat, code des marchés, attribution des permis miniers et forestiers, questions économiques, etc.) ; la diversification des économies (la gestion de l'électricité, de l'eau, des routes, des pistes rurales, des aéroports, des transports, des constructions des infrastructures étatiques et paraétatiques, des mines, des forêts, etc.) ; le renforcement du capital humain (l'éducation, la santé, la lutte contre le VIH/sida et le paludisme, la formation des cadres, la gestion participative de la chose publique car les déficits dans ce cadre sont source de conflits, etc.).

D'autres initiatives en matière de stratégie de développement de l'Afrique ont été prises, notamment par des chefs d'Etat africains. Ces chefs d'Etat étaient inquiets

du retard de l'Afrique, marginalisée au point de ne représenter que 1,7 % du commerce international, dernier des continents en termes de croissance et de développement et le plus pauvre. Les présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigeria et Abdel Aziz Bouteflika d'Algérie proposèrent le *Millenium African Plan* (MAP), pendant que le président Abdoulaye Wade du Sénégal proposait le plan OMEGA. Ces deux plans furent fusionnés en un plan unique : la Nouvelle initiative africaine (NIA), qui sera plus tard baptisée le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ou NEPAD, abréviation de l'anglais *New Partnership for African Development*. Cinq chefs d'Etat africains (Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal) ont reçu mandat de structurer le NEPAD dont l'ambition est de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés. Cette notion de fossé à remplir (*bridging gap*) est au cœur même du NEPAD.

Le document du cadre stratégique du NEPAD est officiellement adopté lors du trente-septième sommet de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en juillet 2001.

Ses principaux objectifs sont l'éradication de la pauvreté, l'adoption par les pays africains, individuellement et collectivement, de politiques devant favoriser une croissance et un développement durables, l'arrêt de la marginalisation de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation et la promotion de son intégration complète et profitable à l'économie mondiale et l'accélération du renforcement des capacités des femmes afin de promouvoir leur rôle dans le développement socio-économique.

Les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs sont orientées vers l'agriculture, le développement humain axé sur la santé, l'éducation, les sciences et technologies, et le développement des compétences, la construction et l'amélioration des infrastructures – y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'énergie, les transports, l'eau, et l'assainissement –, la promotion de la diversité de la production et des exportations, plus particulièrement au niveau des agro-industries, du secteur industriel, des mines, des minerais de qualité supérieure, et du tourisme, l'accélération du

commerce intra-africain et l'amélioration de l'accès aux marchés des pays développés et l'environnement.

Toute cette stratégie s'inscrit parfaitement dans la Déclaration du millénaire des Nations unies en septembre 2000. Celle-ci définit huit objectifs de développement dits « Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD). Ils visent à améliorer les conditions de vie d'ici à 2015 et se déclinent comme suit : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et enfin mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Le NEPAD a connu de réels problèmes de structuration, et le dernier sommet de l'Union africaine (qui a remplacé l'OUA) tenu à Addis-Abeba en janvier dernier a décidé de le transformer en une Agence de l'Union.

LA SITUATION DE L'AFRIQUE AUJOURD'HUI

Nous l'avons longuement expliqué, les différentes politiques de développement n'ont pas eu suffisamment d'impact économique et social en Afrique. L'Afrique demeure économiquement le continent le plus pauvre du monde et les défis à relever sont toujours nombreux, devant une demande sociale toujours très forte et une jeunesse plus éduquée, connectée à l'internet et plus exigeante sur son cadre de vie que jamais auparavant.

Il est indéniable que des efforts importants ont été réalisés sur le plan économique par plusieurs pays, aussi bien individuellement que collectivement au travers d'organisations sous-régionales, dont certaines font des efforts remarquables pour capitaliser des atouts collectifs et réduire des handicaps communs. C'est ainsi que, à juste titre, le dernier rapport des Nations unies sur la situation économique et sociale en Afrique indique que la croissance économique de l'Afrique en 2008 a été de 5,1 %, contre 6 % en 2007, poursuivant la tendance observée ces cinq dernières années.

Le principal moteur de croissance en Afrique a été la hausse des cours des produits de base, notamment du pétrole. Les pays exportateurs de pétrole ont contribué pour 61,4 % à la croissance globale du continent et ont enregistré une croissance de 5,9 % contre 4,4 % pour les pays non exportateurs de pétrole. En plus de l'effet vigoureux de la hausse des prix des produits de base, il importe de noter les autres facteurs clefs, notamment et il faut le souligner, de bonnes politiques macroéconomiques et des réformes institutionnelles favorables à une croissance élevée. Dans beaucoup de pays africains, l'adoption d'une politique macroéconomique saine et soutenue a permis de renforcer la confiance des investisseurs à la fois locaux et étrangers et de stimuler la croissance.

Par ailleurs, en renforçant la gouvernance économique des gouvernements et des entreprises, notamment par l'adoption de mesures pour lutter contre la corruption, en opérant des réformes pour améliorer l'environnement des affaires et en consolidant la paix dans un grand nombre de régions en conflit, le continent a attiré des flux importants

de capitaux privés et a stimulé le développement du secteur privé. L'environnement des affaires en Afrique s'est amélioré, du fait que beaucoup de pays ont opéré de nombreuses réformes ces dernières années.

Finalement, l'aide plus importante fournie par les donateurs et l'allègement de la dette ont permis à de nombreux pays de libérer des ressources à investir dans l'infrastructure, la mise en valeur du capital humain et la réduction de la pauvreté. De nombreux pays africains à faible revenu ont ainsi commencé à diversifier leur base de production, à renforcer leurs capacités commerciales et à accroître la productivité et les exportations. En volume, les exportations de biens et de services de l'Afrique ont enregistré une croissance de 13 % entre 2006 et 2008 tandis que les importations ont augmenté de 6,6 % durant la même période. Les termes de l'échange du continent ne se sont cependant améliorés que de 1,4 % durant cette période.

Le rôle joué par la hausse des produits de base, la stabilité politique et les politiques macroéconomiques saines dans

la performance en termes de croissance de l'Afrique s'est manifesté dans les résultats économiques des divers pays. Huit des dix pays ayant obtenu les meilleurs résultats sont des pays riches en minéraux ou exportateurs de pétrole et un pays (Libéria) est un pays qui sort de conflit. Un bon nombre des pays ayant réalisé les meilleures performances économiques se caractérise par une meilleure gestion macroéconomique. En revanche, tous les pays qui ont réalisé les moins bonnes performances (Comores, Erythrée, Guinée, Somalie, Tchad et Zimbabwe) ont soit connu une instabilité politique sérieuse, soit subi des chocs extérieurs ou les deux.

Les dix pays africains qui ont obtenu les meilleurs résultats en 2008 sont les suivants : Angola (12,9 %), Guinée équatoriale (9 %), Libéria et Ethiopie (8 % chacun), Congo (7,8 %), République démocratique du Congo (7,2 %), République-Unie de Tanzanie (6,8 %), Malawi (6,6 %) et Egypte et Botswana (6,5 % chacun). Par ailleurs, la performance de la croissance continue de varier considérablement entre les sous-régions et entre les pays.

En 2008, la croissance du PIB s'est ralentie dans trois des cinq sous-régions du continent. La croissance a été de 5,4 % et de 4,9 % en 2008 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale respectivement, contre 5,2 % et 3,9 % en 2007 respectivement. En 2008, le taux de croissance du PIB a baissé en Afrique du Nord (5,4 %), en Afrique de l'Est (5,7 %) et en Afrique australe (4,2 %). L'augmentation de la demande et la hausse des prix des produits de base demeurent les principaux facteurs qui stimulent la croissance dans l'ensemble des sous-régions africaines.

Malgré le ralentissement économique, l'Afrique de l'Est a, une fois encore, enregistré la croissance la plus forte sur le continent au cours de la période 2006-2008. Les facteurs de croissance en Afrique de l'Est ont été notamment l'expansion de l'agriculture, l'horticulture et les services, notamment la finance, les télécommunications et la construction. La sous-région a également bénéficié de flux d'aide considérables et d'une forte croissance du tourisme. La croissance dans certains pays africains tels que l'Ouganda a, par contre, été entravée

par des goulets au niveau des infrastructures, s'agissant spécialement de l'énergie et des transports.

L'augmentation des recettes pétrolières et des recettes touristiques a impulsé la croissance en Afrique du Nord. L'Égypte a connu une croissance de 6,5 %, suivie de la Jamahiriya arabe libyenne (6,2 %), du Soudan (6 %), du Maroc (5,1 %) et de la Tunisie (4,8 %). La croissance a fortement repris en Mauritanie (passée de 1 % en 2007 à 4,2 % en 2008), mais a chuté en Algérie (passant de 4,6 % à 3,3 %). Outre la forte augmentation des exportations de pétrole et de minéraux qui a stimulé la consommation tant publique que privée dans la plupart des pays de l'Afrique du Nord, cette sous-région a connu un regain de la production agricole ainsi qu'un boom de la construction dû à la forte demande pour le tourisme et les immeubles résidentiels. La croissance s'est ralentie en Tunisie, en raison des coûts des produits alimentaires et du pétrole et de la baisse de la demande de l'Union européenne pour les exportations ainsi qu'au Soudan en raison de la chute de la production pétrolière.

En Afrique de l'Ouest, la croissance du PIB a été vigoureuse dans la plupart des pays, grâce à une reprise accélérée au Libéria (8 %), à l'augmentation de la production et des prix du pétrole et à la croissance dans les secteurs hors pétrole au Nigeria (6,1 % chacun), à l'accroissement de transferts de fonds au Cap-Vert (5,8 %) et à l'expansion des activités minières en Sierra Leone (5,8 %), au Ghana (6 %) et au Burkina Faso (4,3 %). La croissance dans la construction et le tourisme ainsi que d'importantes dépenses publiques ont impulsé une forte croissance en Gambie (5,8 %). La croissance a également été forte au Bénin (4,7 %), marquée par une reprise des activités de réexportation, de la production de coton et de la forte croissance dans le secteur de la construction. L'intensification des activités dans les secteurs miniers et des services a notamment stimulé la croissance au Sénégal (4,6 %) et au Niger (4 %) tandis que la croissance au Mali (3,9 %) a profité de la rapide expansion dans le secteur non minier. La performance économique a été relativement faible dans d'autres pays de la sous-région. La Guinée-Bissau a enregistré une croissance de 3,3 %

grâce à la reprise de la production agricole et à l'accroissement du soutien des donateurs, le Togo de 2,9 % en raison de l'augmentation de la production de coton.

La performance économique en Afrique centrale s'est accélérée, passant de 3,9 % en 2007 à 4,9 % en 2008, du fait de l'accroissement de l'investissement public dans les infrastructures en Guinée équatoriale (9 %), de l'augmentation considérable de la production pétrolière et des activités dans le secteur hors pétrole au Congo (7,8 %) et au Gabon (3,9 %). La croissance est demeurée élevée à Sao Tomé-et-Principe (5,3 %) malgré les retards dans le décaissement de certains fonds des donateurs et l'impact de la forte inflation et des coûts énergétiques élevés. La croissance s'est améliorée en République centrafricaine (4,4 %) avec la reprise du soutien des donateurs et l'amélioration de la situation politique ainsi qu'au Cameroun (3,9 %) à la suite de travaux d'infrastructures et de l'exploitation des ressources naturelles. Malgré des améliorations, le Tchad (1 %) reste le pays qui a obtenu les moins bons résultats dans la sous-région, en raison

d'un conflit politique, du flux irrégulier des revenus pétroliers et d'une gestion peu rationnelle de ces revenus.

La performance économique de l'Afrique australe a baissé de 6,2 % en 2007 à 4,2 % en 2008 alors que la plupart des grandes économies ont affiché des taux de croissance plus faibles. En dépit de cette baisse, l'Angola a maintenu le taux de croissance le plus élevé de la région en 2008 (12,9 %), suivi du Malawi (6,6 %), du Botswana (6,5 %), du Mozambique (6,2 %), de la Zambie (5,9 %), de la République de Maurice (5,4 %), du Lesotho (5 %) et de la Namibie (3,5 %). La croissance du PIB a fortement baissé en Afrique du Sud (passant de 5,1 % en 2007 à 3,1 % en 2008) et est restée faible au Swaziland (2 %), tandis que l'économie du Zimbabwe a continué à se contracter (- 4,5 %).

Sur le plan social, l'Afrique a continué de réaliser des progrès considérables en enregistrant des résultats notables dans des domaines tels que le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, la vaccination

contre la rougeole, l'utilisation de moustiquaires imprégnées, la réduction des taux de prévalence du VIH dans certains pays et la question de l'égalité entre les sexes. Très peu de progrès ont cependant été réalisés dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'élimination de la faim, de la mortalité maternelle et du traitement des disparités fondées sur le sexe, le revenu et l'invalidité.

Les données relatives à la pauvreté en Afrique sont incomplètes, ce qui rend particulièrement difficiles un suivi et une évaluation de près des progrès réalisés aux niveaux national et régional dans l'élimination de la pauvreté. Selon des estimations récentes, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté en Afrique subsaharienne (sur la base du nouveau seuil de pauvreté international de 1,25 dollar des Etats-Unis par jour) a pratiquement doublé, passant de 200 millions en 1981 à 380 millions en 2005. Dans le même temps, le chômage n'a reculé que de façon marginale, baissant de 8,5 % en 1997 à 8 % en 2008, les prévisions étant qu'il connaîtra

en 2009 un net accroissement en raison de la récession économique mondiale.

Le fardeau des emplois vulnérables continue de peser lourdement sur les femmes, qui travaillent encore principalement dans les secteurs agricole et informel. C'est un fait que le peu de progrès en Afrique dans le développement social concerne plus les groupes marginalisés et vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées, les orphelins et enfants vulnérables, les personnes déplacées et les populations autochtones. L'exclusion de ces groupes de la société se traduit non seulement par de faibles revenus et des perspectives moins favorables sur le marché de l'emploi, mais aussi par leur niveau d'instruction plus faible, leur mauvais état de santé et leur sous-représentation dans la vie politique et la prise des décisions.

Parmi les principaux défis à relever pour favoriser l'inclusion sociale des groupes vulnérables, figurent le non-respect des engagements pris et la non-exécution des

politiques adoptées, l'insuffisance des ressources financières allouées aux programmes sociaux, le déficit en capacités techniques, le manque de données pertinentes pour appuyer les politiques, les guerres et les conflits, etc. La nécessité d'une inclusion sociale des groupes vulnérables et marginalisés et d'un renforcement des systèmes de protection sociale a été rendue plus urgente encore par les récentes crises alimentaire et énergétique et par la récession économique mondiale.

Le taux de scolarisation est resté insuffisant (en dépit de quelques progrès réalisés) à cause du manque de ressources pour faire face aux coûts, des travaux ménagers (en particulier pour les filles), des mariages précoces, du travail des enfants, des grossesses précoces, de la médiocre qualité de l'enseignement et des longues distances à parcourir pour se rendre à l'école. Il importe de veiller à ce que les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés soient scolarisés et restent à l'école, en mettant en œuvre des programmes et interventions ciblés en faveur des ménages pauvres et des filles.

Sur le plan sanitaire, grâce à de vastes programmes de prévention ciblés, le taux de prévalence du VIH a été stabilisé ou a baissé dans la plupart des pays africains¹.

Le taux de prévalence du VIH chez les adultes en Afrique subsaharienne a baissé de 5,8 % en 2001 à 5 % en 2007. Le taux de prévalence chez les adultes est plus faible en Afrique du Nord (moins de 1 %) et plus élevé en Afrique australe, où, en 2007, il était supérieur à 15 % dans sept pays. Le VIH/sida reste la principale cause de morbidité et de mortalité des adultes sur le continent. Cependant, dans de nombreux pays de la région, des signes positifs de changement dans les comportements apparaissent, qui font entrevoir une stabilisation de l'épidémie, en particulier parmi les jeunes (15-24 ans). L'adoption de comportements sans risque a eu pour résultat une diminution du nombre de nouvelles infections au Rwanda et au Zimbabwe. Ce changement dans les comportements est particulièrement encourageant, les

1. ONUSIDA, 2008.

jeunes ayant retardé le début de l'activité sexuelle dans sept des pays les plus touchés (Burkina-Faso, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Malawi, Ouganda et Zambie).

Suite à la baisse des prix des médicaments antirétroviraux, sur 4,6 millions d'Africains vivant avec le virus et ayant besoin d'antirétroviraux, près du tiers se trouvent sous traitement. Pris ensemble, le nombre de personnes recevant un traitement antirétroviral en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest a augmenté en passant de 100 000 en 2003 à 2,1 millions en 2007².

Le paludisme demeure la principale cause de la mortalité post-infantile et de l'anémie des femmes enceintes en Afrique. Même si les données concernant les taux d'incidence du paludisme et de mortalité due à cette maladie sont incomplètes, la couverture assurée au travers des interventions clefs de lutte antipaludique s'est

2. *Ibidem*.

accrue dans plusieurs pays grâce à la disponibilité de financements et à la plus grande attention accordée dans chaque pays à la lutte antipaludique. Deux tiers des pays africains ont adopté des politiques concernant notamment l'utilisation de médicaments efficaces contre le paludisme. Depuis 2007, vingt-cinq pays mettent en œuvre une politique de traitement consistant en un traitement combiné à base d'artémisinine, vingt de ces pays ayant procédé à un changement de politique avec l'abandon à l'échelle nationale du recours à la chloroquine³. Selon les données disponibles, l'utilisation de moustiquaires imprégnées pour les enfants de moins de cinq ans s'est améliorée dans les zones à risque de l'Afrique subsaharienne en passant de 2,1 % en 2001 à 5 % en 2005 et 8 % en 2007⁴.

Les maladies pouvant être évitées et la malnutrition restent les principales causes des taux élevés de mortalité

3. Commission de l'Union africaine et OMS, 2008.

4. ONU, 2008.

infantile et d'enfants de moins de cinq ans. Le continent a toutefois enregistré une baisse des taux tant de la mortalité infantile que de celle d'enfants de moins de cinq ans. Entre 1990 et 2007, les taux respectifs de mortalité infantile et d'enfants de moins de cinq ans ont baissé de 111 et 187 pour 1 000 naissances vivantes à 89 et 148 en Afrique subsaharienne et de 58 et 79 à 36 et 46 en Afrique du Nord. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont enregistré les taux de mortalité les plus élevés et le taux de baisse le plus faible (1,2 %), par comparaison à celui de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (1,7 %) et à celui de l'Afrique du Nord (3,2 %). Par ailleurs, une grande variation existe à l'intérieur des pays, des taux élevés de mortalité ayant été enregistrés pour les familles rurales et pauvres.

De même, la mortalité maternelle a été considérablement réduite en Afrique du Nord, où elle a baissé de 250 pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 160 en 2005. Mais la mortalité maternelle reste par trop élevée dans le reste du continent.

En 2005, le taux de mortalité maternelle s'élevait à 760 (alors qu'il était de 790 en 1990) en Afrique de l'Est et en Afrique australe, et à 1 100 (soit le même taux qu'en 1990) en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale⁵. En outre, le risque que court une femme de mourir en couches au cours de son existence est par trop élevé en Afrique subsaharienne, où ce risque est de 1 sur 23, comparé à seulement 1 sur 140 pour l'Afrique du Nord, 1 sur 92 dans le monde et 1 sur 8 000 dans les pays industrialisés. De toute évidence, les progrès réalisés dans la réduction de la mortalité maternelle en Afrique subsaharienne ont été négligeables, même si des disparités importantes, dues à des différences de revenus et à d'autres facteurs, existaient d'un pays à l'autre.

Un des facteurs clefs qui contribuent au taux élevé de mortalité maternelle en Afrique est le taux élevé de grossesses des adolescentes, qui résulte du mariage précoce et des grossesses de femmes de moins de vingt

ans. Le risque de mortalité maternelle pour de très jeunes mères (15-19 ans) est deux fois plus élevé que celui que courent les mères âgées de plus de vingt ans. L'UNICEF estime que 70 000 très jeunes mères (15-19 ans) meurent chaque année à la suite de complications liées à une grossesse⁶. Près de 80 % des cas de mortalité maternelle peuvent être évités, si les femmes ont accès aux services de santé maternelle essentiels et de base.

Nous pouvons conclure que la performance économique en Afrique reste fortement tributaire de la demande et des cours mondiaux des produits de base en raison de la transformation peu poussée des structures de production. Elle a varié considérablement entre les pays et les sous-régions et est toujours insuffisante pour permettre à l'Afrique d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

De nombreux pays africains sont toujours confrontés à des pénuries alimentaires et à l'insécurité alimentaire du

5. OMS, UNICEF, FNUAP et Banque mondiale, 2007.

6. UNICEF, 2008.

fait notamment de la sécheresse, de conflits et de conditions rigides de l'offre.

Les gouvernements de nombreux pays africains ont de réels problèmes d'efficacité dans l'exécution des politiques publiques. Nos économies sont en perpétuelle situation difficile et l'annulation de la dette est régulièrement nécessaire pour que les finances publiques soient équilibrées. Le cadre institutionnel (Etat de droit, marchés financiers...) nécessaire au développement économique est instable ou tout simplement inexistant dans plusieurs pays d'Afrique.

QUE FAIRE POUR LES CINQUANTE ANNÉES À VENIR ?

En raison de la crise financière et de la récession mondiales, les chances de reprise d'une croissance soutenue en Afrique à court terme sont minces. Celles-ci dépendront de la capacité des plans de relance des gouvernements dans les pays développés à augmenter non seulement aussi bien leur demande intérieure que la demande de produits de base d'origine africaine. Il n'en demeure pas moins que des réformes économiques soutenues, le ralentissement de l'inflation, la dépréciation des monnaies locales et des efforts visant à relancer la demande intérieure contribueront à une croissance positive.

Des mesures d'urgence à court terme et des mesures à long terme doivent être prises pour que l'Afrique relève les défis de la crise alimentaire et financière, de la volatilité de la croissance et du développement social.

Pour obtenir une croissance soutenue et durable, afin de rompre le cycle de la pauvreté, il nous faut accroître à tout prix les investissements intérieurs et extérieurs dans nos économies, en créant et surtout en maintenant un environnement favorable aux affaires. C'est dans le domaine des investissements directs étrangers que l'Asie qui était au même niveau de développement que l'Afrique en 1960 nous a battus. Dans les classements de la revue *Doingbusiness* de la Banque mondiale de ces deux dernières années, les pays africains sont en queue de liste, même si nous retrouvons deux pays africains parmi les dix pays les plus réformateurs en 2008-2009 selon ce même classement.

Dans cette démarche, nous devons veiller à une répartition optimale des investissements aussi bien entre les secteurs et les projets que sur le plan territorial, dans un souci d'aménagement équilibré des territoires et de fixation des populations pour éviter une urbanisation anarchique, facteur aggravant de la pauvreté. Il est donc évident que c'est la création d'entreprises aussi bien par

des nationaux que par des intervenants extérieurs qui favorisera la croissance et l'emploi, au profit des couches aujourd'hui défavorisées de nos populations (jeunes scolarisés et déscolarisés, femmes, etc.).

Il faut massivement investir dans l'agriculture vivrière, pour rendre l'accès à l'alimentation moins onéreuse pour la majorité de la population dont le pouvoir d'achat est déjà faible. Nous avons tous en mémoire les émeutes de la faim d'il y a deux ans dans de nombreux pays africains. C'est la réponse du peuple face à des politiques agricoles inadaptées.

Il faut développer une politique énergétique réaliste : l'Afrique est le continent du soleil et du vent, mais le dernier dans le domaine des énergies renouvelables. Un important chantier s'ouvre devant nos pays dans ce domaine, car il est désormais connu qu'il n'y aura pas de développement sans maîtrise de l'énergie.

Il faut prendre à bras le corps la question des diasporas africaines, y compris la fuite des cerveaux. L'Afrique a

besoin de l'expérience que ses enfants accumulent à l'extérieur dans tous les domaines et leur implication dans les domaines d'expertise dont l'Afrique a besoin est une impérieuse nécessité.

A long terme, les gouvernements devraient investir davantage dans l'agriculture – toujours l'agriculture – pour stimuler la productivité de ce secteur. Le système agricole doit être fondamentalement modifié afin de promouvoir les cultures qui peuvent contribuer à l'autosuffisance alimentaire et celles qui s'exportent le mieux (légumes, fruits tropicaux, etc.). D'autres efforts doivent être fournis en matière d'infrastructures – notamment l'énergie, y compris l'énergie solaire comme cité plus haut, les communications et les routes –, les prestations de services publics dans les domaines de l'éducation et de la santé et le développement d'un secteur financier (banques, micro-finance, micro-assurance, etc.) solide et favorisant l'accès du plus grand nombre, et notamment de certaines catégories de la population (les femmes, le secteur informel, les petits exploitants agricoles, etc.) au crédit. Le rôle de ces

« fournis » dans la création de la richesse et la survie des plus pauvres est inestimable. Les efforts pour une véritable intégration monétaire africaine, ce qui nécessite une convergence effective des politiques économiques au sein des unions sous-régionales, doivent également se poursuivre.

Une meilleure mobilisation des ressources intérieures et l'augmentation des apports de capitaux extérieurs non générateurs de dette sont essentielles pour que l'Afrique maintienne la croissance dans un environnement économique mondial agité par des turbulences.

Les pays africains riches en ressources devraient utiliser les recettes tirées des produits de base et les réserves accumulées à la suite de la forte augmentation des cours des produits de base, pour diversifier davantage leurs structures de production et renforcer la compétitivité internationale. Il faut à cet effet des investissements publics visant à augmenter la productivité, tout particulièrement dans les infrastructures, la technologie et la formation du capital humain.

Les mécanismes d'octroi de prêts devraient viser à promouvoir la capacité productive et à stimuler la croissance économique dans les pays à faible revenu, afin de permettre à ces derniers de faire face sur le long terme aux défis de la croissance.

Ces mesures, couplées à une gestion macroéconomique et à des réformes institutionnelles efficaces, permettront de stimuler le développement du secteur privé et l'investissement, d'accélérer la création d'emplois et de réduire la pauvreté.

L'Afrique devrait continuer à mettre l'accent dans ses stratégies de développement sur le développement social en accordant une attention particulière au sort des groupes vulnérables. Les politiques mises en œuvre devraient être notamment orientées vers la lutte contre la pauvreté et la faim, la création d'emplois décents, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux services de santé, la promotion de l'égalité des sexes, l'insertion effective des groupes vulnérables, l'adoption de mesures

efficaces de redistribution et le renforcement des systèmes de protection sociale.

LES ESSAIS DE LA FONDATION JEAN-JAURES
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES FINCHELSTEIN
REDACTEUR EN CHEF : LAURENT COHEN

CONCEPTION MAQUETTE : A&CO - IOW
REALISATION : REFLETSGRAPHICS

FONDATION JEAN-JAURES
12 CITE MALESHERBES - 75009 PARIS
TELEPHONE : 01 40 23 24 00
TELECOPIE : 01 40 23 24 01
COURRIEL : fondation@jean-jaures.org
SITE INTERNET : www.jean-jaures.org

Martin Ziguélé

L'Afrique, 50 ans après les indépendances

Cinquante ans après leur accession à l'indépendance, quelles que soient les pistes empruntées, les États anciennement colonies françaises demeurent parmi les pays les plus pauvres du monde.

Dans cet essai, Martin Ziguélé brosse un portrait historique des différentes politiques publiques économiques menées depuis 1960, mais il donne également sa vision de l'avenir de l'Afrique pour les cinquante prochaines années.

Il rappelle la nécessité impérieuse aujourd'hui d'une réponse qui soit à la hauteur des espoirs jusqu'ici déçus des populations africaines.

www.jean-jaures.org

ISBN : 978-2-36244-001-4
6 €